

Image not found or type unknown



Heritage /mariage conjoint avec enfants

Par **mamytime**, le **03/08/2014 à 11:31**

Bonjour qu'arriverait-il si ma soeur ayant acheté la maison de ma mère décédée. Elle n'a pas d'enfant, elle est mariée son conjoint a deux enfants de sa première union. comment se ferait le partage elle dit avoir mis mes enfants héritiers

Par **moisse**, le **03/08/2014 à 18:41**

Bonjour,
Si vos enfants sont désignés comme héritiers, le notaire appliquera les dispositions testamentaires.
Mais les droits de succession ne sont pas négligeables.

Par **aguesseau**, le **03/08/2014 à 19:36**

bjr,
pour avoir mis vos enfant héritiers, cela signifie que votre soeur a fait un testament dont les dispositions peuvent être modifiées par un nouveau testament.
en l'absence de testament et si votre soeur décède, c'est son mari qui hérite seul de son épouse.